

Fonds européens

3 millions d'euros pour renforcer les compétences en matière de préparation civile en Martinique

Matinik, 18 Septanm 2026

La Collectivité Territoriale de Martinique, lance à compter du 21 septembre 2026 un nouvel **appel à projets intitulé « Développer des compétences en matière de préparation civile »** au titre du Fonds social européen Plus (FSE+).

Particulièrement exposée aux risques naturels – cyclones, séismes, tsunamis, éruptions volcaniques, mouvements de terrain ou encore inondations – la Martinique doit également faire face aux conséquences croissantes du changement climatique. Dans ce contexte, la prévention des risques et la préparation de la population constituent des enjeux majeurs pour renforcer la résilience de la Martinique.

Doté d'une enveloppe FSE+ de 3 millions d'euros, cet appel à projets vise donc à **soutenir des actions de formation permettant de développer les compétences en matière de préparation civile et d'améliorer la capacité des acteurs martiniquais à faire face aux risques naturels, aux crises sanitaires et aux risques technologiques.**

Les projets soutenus devront notamment contribuer à :

- Former la population martiniquaise face aux risques naturels tels que les cyclones, séismes, éruptions volcaniques, inondations, tsunamis et glissements de terrain, ainsi qu'aux crises sanitaires et technologiques
- Renforcer les compétences des acteurs de la protection civile, des élus et des personnels des secteurs public et privé
- Développer des formations adaptées aux publics vulnérables afin de favoriser leur inclusion dans les dispositifs d'alerte et de secours
- Favoriser la montée en compétences des acteurs locaux et de la population en matière de prévention, de préparation et de gestion des risques

Une attention particulière sera notamment être portée aux projets intégrant les compétences numériques appliquées aux systèmes d'alerte, aux outils de cartographie et à la gestion de crise, ainsi qu'aux dispositifs innovants tels que la simulation, le e-learning ou la réalité virtuelle.

Les actions devront s'adresser aux professionnels de la protection civile, aux services d'incendie et de secours, aux personnels des secteurs public et privé, aux associations et bénévoles, aux acteurs locaux, aux non-professionnels susceptibles de devenir des relais citoyens ainsi qu'aux publics vulnérables.

Un appel à projets ouvert à de nombreux acteurs

Peuvent notamment candidater :

- Les collectivités
- Les établissements publics
- Les chambres consulaires
- Les associations
- Cap emploi
- Les organismes de formation
- Les entreprises

Comment déposer un projet ?

Les candidatures doivent être déposées sur le portail **E-SYNERGIE**.

Ouverture de l'appel à projets : 21 septembre 2026

Les projets devront être déposés sur la plateforme **E-SYNERGIE**.

https://synergie-europe.fr/e_synergie/portail/martinique

Pour toute information complémentaire, les candidats peuvent se rapprocher des services :

Avant le dépôt du dossier

Service Orientation et Accompagnement des Porteurs de Projets

✉ appui.europe@collectivitedemartinique.mq

Assistance technique E-SYNERGIE

✉ assistance-utilisateurdefe@collectivitedemartinique.mq

CTM – Direction de la Gestion Partagée des Fonds Européens

Centre Delgrès – Morne Dillon - Route de Dorothy

4^e étage – Fort-de-France

97200 Fort de France

☎ **Téléphone** : 0596 518 578 – taper 7

Les documents de présentation des dispositifs et les formulaires sont à télécharger sur le site

www.europe-martinique.com